

Va-t-on vers une surabondance d'énergie ?

Par Michel Godet

On ne compte plus les rapports alarmistes sur l'avenir énergétique du monde et particulièrement sur les ressources en hydrocarbures. Citons, par exemple, le fameux rapport de la C.I.A en avril 1977, la conférence d'Istanbul en septembre de la même année et aussi les conclusions d'un récent rapport du MIT selon lequel « le temps est maintenant en vue (avant la fin du siècle) où la production mondiale de pétrole plafonnera puis déclinera. C'est un phénomène majeur par rapport au passé récent ». Ce scénario, pour le moins pessimiste, nous invite à penser que les meilleurs champs de pétrole – entendons par là, les plus importants et les plus rentables – ont déjà été découverts.

Parallèlement, le recours à de nouvelles sources d'énergie semble inéluctable pour satisfaire l'augmentation mondiale de la consommation énergétique même si elle s'annonce plus faible à l'avenir que par le passé. Au rythme actuel de production, le compte à rebours de l'ère pétrolière a commencé : vingt-cinq, vingt ou quinze ans encore, selon lesdites estimations. Une ère s'achève, une autre commence.

Après avoir supplanté le charbon dans les années 60, le pétrole verrait à son tour l'heure du déclin sonner. Le spectre de la pénurie, l'absence de rentabilité à court terme des énergies nouvelles militent en faveur d'une relève par le nucléaire et viennent prêter main-forte à ceux qui veulent voir le débat nucléaire se réduire comme une peau de chagrin. Et si l'on se trompait ?

Qu'il soit permis de mettre en doute les prévisions pessimistes sur les réserves en hydrocarbures. Elles servent les intérêts à court terme de certains acteurs (firmes, Etats, ...), qui veulent avant tout justifier la nécessité de nouvelles recherches et d'investissement dans les énergies de remplacement. Ce sont les mêmes acteurs qui, dans les années 60, ont précipité le déclin du charbon par la baisse des prix du pétrole- alors les ressources en charbon sont au moins cinq à six fois plus importantes que celles de pétrole, exploitables de façon compétitive et bien réparties sur la surface du globe, posant, il est vrai, des problèmes de pollution importants.

L' « effet d'annonce »

L'absence de neutralité de la prévision ne réside pas seulement dans ses origines, mais se constate aussi dans les effets « boomerang » qu'elle provoque souvent. Annoncer aujourd'hui la pénurie d'énergie n'est-il pas le meilleur moyen de préparer l'abondance pour demain ? C'est l' « effet d'annonce », une source classique, parmi d'autres, d'erreurs de prévision.

Ce n'est pas la première crise de l'énergie que connaît le monde occidental : en 1928, on envisage déjà sérieusement la gazéification du charbon et l'exploitation des schistes : la pénurie annoncée à cette époque se résout en surabondance d'énergie. La découverte du pétrole au Proche-Orient dans les années qui suivirent explique cette erreur, mais ne la justifie pas. La cause de cette erreur se trouve dans l'absence d'imagination et de réflexion face à l'avenir : les ambitieux programmes énergétiques dans le domaine du charbon et du nucléaire, lancés après la crise de Suez en 1956, n'ont finalement pas été réalisés.

Ces leçons de l'histoire énergétique posent une question essentielle : ne regardons-nous pas une fois de plus l'avenir avec des yeux aveuglés par le présent ? La réflexion prospective doit s'attacher à déceler dans le présent les faits porteurs d'avenir, même si ces

derniers remettent en cause le confort des idées reçues (comme aujourd'hui la pénurie d'énergie). De nombreux signes permettent sinon d'annoncer la surabondance d'énergie, du moins de douter fortement du pessimisme de la plupart des prévisions officielles.

Si l'on doit reprocher aux entreprises de chercher à n'importe quel prix la souplesse d'utilisation et la rentabilité du facteur travail, il faut aussi reconnaître que certains syndicats se comportent comme des associations de quasi-proprétaires de l'emploi qui défendent les statuts et les privilèges corporatifs de leurs mandants avant toute autre considération.

Dans une société centralisée et à chômage élevé, les mieux placés pour changer la répartition des revenus à leur profit sont ceux qui contrôlent les secteurs-clés (énergie, transport, télécommunications) et qui bénéficient, par leur statut, de la sécurité de l'emploi. Or le temps n'est plus où ce qui était obtenu par les uns finissait par être accordé aux autres. En période de croissance faible, l'effet d'entraînement disparaît, les avantages acquis se transforment en privilèges abusifs : réclamer pour ceux qui travaillent des augmentations ou une plus grande sécurité de l'emploi, c'est signifier pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi une chance moindre d'en trouver un.

Dès lors, ce qui est gagné par ceux qui sont dans un rapport de force favorable est perdu par d'autres plus exposés aux lois du marché et par conséquent moins bien placés. La sécurité des uns se nourrit de l'insécurité des autres. Dans ces conditions, plus on accroît les effectifs et les avantages du secteur protégé, plus on augmente l'insécurité et l'inégalité nouvelle qui pèsent sur les travailleurs du secteur exposé et sur les chômeurs.

Les entreprises et les syndicats entendent avant tout ne rien lâcher des positions acquises, et les gouvernements par tradition ou par manque de courage politique se refusent à imposer la négociation ou le changement des règles du jeu social. Bref, à court terme, il est plus facile de se réfugier dans le *statu quo*. Tel est l'accord non écrit, qui équivaut à un consensus implicite sur le chômage.

Ce phénomène est clairement reconnu par la commission qu'a présidée M. J. Lesourmes¹ sur l'emploi et les relations du travail dans le cadre de la préparation du VIII Plan français : « Il apparaît souvent que, consciemment ou non, les différents acteurs de la vie économique et sociale contribuent, par le jeu des décisions qu'ils prennent ou des comportements qu'ils adoptent à l'aggravation du chômage. »

Bientôt, si le consensus sur le chômage persiste, les inégalités seront aussi sensibles sur le plan du statut professionnel que sur celui des revenus.

La nature du chômage est totalement différente de ce qu'elle était en 1930 : l'indemnisation amortit les effets économiques, mais surtout le chômage joue comme facteur d'accentuation des inégalités, il touche principalement les femmes, les immigrés, les travailleurs de plus de cinquante ans et les jeunes dans leur ensemble, qui comptent pour un cinquième de la population active, mais pour près de la moitié des chômeurs.

« Déréguler »

Toute règle conduit à des rigidités qui, avec le temps, finissent par être tournées ou détournées au profit de quelques-uns. Aussi, lorsque les inconvénients l'emportent sur les avantages, comme c'est bien souvent le cas aujourd'hui, de nouvelles règles, voire une certaine dérégulation, s'imposent.

¹ Rapport de la commission « Emploi et relations du travail » ; « Documentation française », juillet 1960.

Déréguler cela signifie, par exemple :

- Eviter que certaines réglementations (assiettes de charges sociales, dégrèvement des investissements...) n'augmentent de façon arbitraire le coût relatif du facteur travail.
- Favoriser l'emploi total en protégeant moins celui du secteur formel. C'est-à-dire ne plus lutter contre l'emploi non protégé du secteur informel mais, au contraire, reconnaître un statut et un droit de cité à celui-ci et, du même coup, mieux le protéger en le contrôlant. Il faut blanchir le « travail noir » car l'insécurité et les abus prolifèrent mieux dans la clandestinité qu'au grand jour.
- Partager et vivre le travail différemment, c'est-à-dire de manière plus souple et moins contraignante, travail à temps partiel et retraite à la carte, travail chez soi. Vivre le travail différemment, c'est aussi ne plus faire de l'homme encombré l'exemple de la réussite sociale et du chômeur exclu, c'est encore faire de la productivité une arme pour libérer le temps et pas seulement pour produire plus.
- Réviser les profils de carrière non réversibles, promotion à l'ancienne, responsabilités croissantes avec l'âge. Naturellement, la souplesse à laquelle nous songeons est incompatible avec le statut relativement rigide et hiérarchique des administrations et des grandes entreprises.

Le consensus sur le chômage alimente la dualité de l'économie avec d'un côté, les travailleurs nantis d'un emploi salarié stable à plein temps et, de l'autre, ceux qui sont plus ou moins exclus de ce modèle.

La riposte à cette segmentation du marché du travail doit être recherchée dans de nouvelles structures de l'emploi permettant de concilier harmonieusement les aspirations d'autonomie et de sécurité. Il pourrait s'agir, par exemple, d'attribuer plusieurs emplois à temps partiel à un même travailleur ou de jumeler fréquemment plusieurs travailleurs sur un même emploi. Cette pluriactivité pourrait prendre aussi la forme d'un travail à mi-temps dans le secteur « formel » et protégé pour obtenir un minimum de sécurité et un autre mi-temps dans le secteur « informel » pour y exercer librement des activités plus autonomes.

Certaines crises sont porteuses d'espoir. Dans un monde où l'évolution est commandée par les rapports de forces, le consensus sur le chômage ne sera pas brisé par décret, il faudra, sans doute, attendre que certains seuils intolérables et irréversibles soient franchis. A moins que les exclus ne fassent front pour constituer, à leur tour, un syndicat puissant de plusieurs millions d'adhérents et mettre au pouvoir de nouvelles forces politiques. L'exemple français fera-t-il tache d'huile en Europe ?

MICHEL GODET